

L'entreprise, qui n'en est pas moins sûre pour cela. Voyez, et dites-moi à quoi tiennent les destinées ? Sans les rugosités presque imperceptibles de ce frêle morceau d'acier, au lieu de reconquérir le monde et la vie comme je vais le faire, je serois condamnée peut-être à pourrir dans ce cachot. — Devroit-on s'étonner que la nécessité enfrenne l'honneur et la justice quand la nécessité intervertit tout, quand elle trouble la raison, la valeur, le rapport des êtres et des choses ? Elle fait placer au pauvre qui a faim le pain avant l'honneur, comme elle me fait en ce moment placer la grossière intelligence de l'artisan qui, le premier, eut la pensée de faire ronger l'acier par l'acier, bien avant, bien au-dessus du génie de Dante et de Shakespeare. Cette mèche de fer est plus pour moi que Milton ! — Ce blasphème, devant des juges libres qui n'ont que faire d'une lime, ne mériterait-il pas de me faire passer par les bourreaux, comme devant des juges pleins de sucs de viandes exquis, le malheureux qui a préféré un morceau de pain à l'honneur et à l'équité ? — Rétablissez chacun en sa place, et tout sera redressé. Ou donnez-moi des juges prisonniers, et je serai absoute ; ou rendez-moi la liberté, et je replacerai Milton avant la lime, le poète avant le forgeron ; ou donnez au pauvre des juges qui aient faim, et il sera absous ; ou rassasiez-le, et il replacera le pain après l'honneur.

(Madame Putiphar.)

— Savez-vous, monsieur de Guyonnet, que c'est une chose abominable que cela ? On conçoit le mal fait dans un but, dans un but même criminel ; on conçoit le mal profitable ; on conçoit que, pour le détrousser, on égorge un homme qui passe ; on conçoit que le Caraïbe rôtisse son prisonnier et le mange ; on conçoit qu'on écorche son ennemi pour faire de sa peau une selle : cela est bien, cela est sage ; mais ce qui révolte, c'est le mal fait par bon plaisir, c'est le mal insignifiant, c'est le mal que rien ne réclame ; ce sont les petites cruautés de toutes les heures, les petites barbaries raffinées, les atrocités mignonnes qu'on pratique dans les bastilles ! Quand la société a mis l'être nuisible hors d'état de lui nuire, l'action de la société doit s'arrêter ; et si elle a parfois le droit, comme elle se l'arroge, d'ôter la vie, son bourreau doit avoir une lame forte, qui tranche vite et court, et non point une épingle !... Une prison, c'est une tombe, c'est un asyle de mort, c'est un asyle sacré dont les murs ne doivent point prêter l'oreille à la colère, dont la garde ne doit point prêter main-forte à la haine. Le père et le fils sont prisonniers dans la même

forteresse, leurs fosses sont contiguës ; cacher au père que les gémissements qu'il entend dans la muraille sont les gémissements de son fils, cacher au fils que les chaînes qui passent et repassent sur la voûte, sont traînées par son père ; quand leur sort est commun, les laisser sur leur sort dans une ignorance réciproque et cruelle ! Sous le faix de onze années de désespoir, le vieillard succombe..., ne point les réunir dans un même cachot, pour qu'au moins le père expire dans les bras de son fils, pour qu'au moins le fils recueille le dernier soupir de son père ; abomination !...

Après tout, n'est-il pas curieux, sinon exécrable, que certains hommes, quand la fantaisie leur en prend, puissent accommoder ainsi leurs semblables, et n'est-elle pas bien faite la société où de pareilles infamies se commettent sous le couvert du Roi et dans la ruelle de la Loi ? Là, soyez franc, monsieur de Guyonnet, comment trouvez-vous ce royaume ?... Oh ! la Loi ici n'est pas de fer ; c'est un gâteau de cire qui s'allonge, s'accourcit, se roule, se déroule, se ploie et se plie, et prend à chaque instant mille formes nouvelles sous le pouce du Roi ou des compères du Roi. La Loi ici, c'est une courtisane qui fait la pluie et le beau temps. La Loi..., mais, que dis-je ? il n'y a plus de Loi ; il y a long-temps que la Loi est défigurée. D'abord elle étoit pure, elle étoit juste, comme tout ce qui vient de Dieu ou du peuple ; mais la monarchie a surpris sa chasteté ; mais la monarchie l'a subornée ; mais la monarchie l'a habitée ; et, de cet inceste, est sortie une race de fils de la main gauche, une couvée de bâtards, qui se sont substitués à leur mère après l'avoir étouffée. Eh ! voilà la hideuse pululée qui nous régit ! voilà au nom de qui l'on nous taille et l'on nous rogne !... La Justice, autrefois vigilante fermière, faisant valoir la Loi au profit du peuple, aujourd'hui sourde, hébétée, somnolente, mange, dans l'écuelle du Roi, le plus pur du sang de ses sujets, auxquels, au lieu de pain de pur froment, elle ne livre plus qu'un pain de pavots et d'ivraie, qu'un pain amer qui donne des vertiges... — Je vous étonne, monsieur de Guyonnet ; ces paroles de colère vous semblent étranges dans ma bouche ; il est vrai, autrefois j'étais incapable d'une idée qui ne fût pas frivole, mais la prison m'a mis plus de plomb dans la tête ; le malheur a consumé ma jeunesse et m'a ridé le cœur. Tout ce qui s'est accompli sur moi et autour de moi m'a donné à penser. J'étois heureux, j'étois bon : la souffrance m'a aigri ; je sens là que je change ; je sens là que je deviens méchant.

(Madame Putiphar.)

## CHRONIQUE DE LA VIE BOURGEOISE

### RUINES

J'ai hésité un instant avant d'écrire ce titre. Chronique de la vie bourgeoise ? ou chronique de la vie française ? N'est-ce pas en France que « l'esprit » bourgeois, aujourd'hui, se manifeste avec le plus de netteté ? Lisez les journaux ; au récit des drames qui se déroulent ici et là, à la connaissance des procès, ces fameux procès qui « passionnent l'opinion », ne découvrez-t-on pas l'éclatante ignominie des classes dirigeantes de notre « cher » pays et de ceux, immense troupeau, qui se sont mis à tout jamais à leurs ordres. — Et cependant les plumitifs professionnels savent jeter un voile opaque sur la vérité des faits, ils savent sauver les apparences chaque fois que la morale bourgeoise est prise en flagrant délit de mensonge. Mais si ce mensonge est pour nous plus saisissant lorsqu'il se révèle en France, n'hésitons pas cependant à le déclarer universel. Une société sur lui repose et par lui subsiste, une société, la société plutôt, car à l'exception de l'U. R. S. S., il n'est, dans le monde, de société autrement que bourgeoise. Sans doute Madame Lefebvre, qui prie dans sa prison, est un type achevé de Française, mais, avec un peu d'imagination, il est aisé de tracer le portrait d'une Madame Lefebvre anglaise, italienne ou allemande.

Les drames et le procès nous renseignent admirablement sur l'esprit de la bourgeoisie ou sur l'esprit de sa presse, ce qui revient au même, celui-ci étant très exactement calqué sur celui-là, et c'est toujours aux mêmes mobiles qu'ils obéissent, juges et « chroniqueurs judiciaires », qu'il s'agisse d'accabler un anarchiste dont la culpabilité n'est d'ailleurs pas prouvée, ou de chercher des circonstances atténuantes à un industriel qui sabote les machines d'un concurrent gênant. Quelle « belle » chose que l'attitude d'un président de Cour d'assises, faisant des mots au cours de l'interrogatoire (ces mots pieusement recueillis par le journaliste de service), pour plaire aux camarades de cercle invités et aux amies distinguées qui fréquentent le salon de Madame la présidente. Et quelle différence de ton dans la voix de ce magistrat intègre suivant qu'il s'adresse à un « infâme cambrioleur » ou à un fils de famille qui « a eu une faiblesse ! » Il est bien rare que le fils de famille soit durement condamné. On objectera le cas de Mme Lefebvre (décidément fort intéressant !) ; mais aussi pourquoi cette dame, par ailleurs si honorable ! a-t-elle commis la maladresse de tuer sa belle-fille trop dépensière ? A tout faire que de tuer, d'ailleurs, elle eût dû choisir une arme moins bruyante que le browning : le poison, par exemple,

ou le venin pernicieux d'une méchanceté permanente. Combien de vieilles bourgeoises, partout, ont commis un crime semblable, qui, loin d'attendre la mort dans une maison centrale, dévient toujours de pieux chapelets dans l'ombre douce de leur église. Mme Lefebvre a eu le tort de pousser jusqu'à l'absurde l'amour des plus belles vertus bourgeoises, et, du moment que cet amour pouvait s'appeler folie, du moment que la morale étoit sauvée, le tribunal s'est résigné à sacrifier cette tête blanche. Aussi bien se donnait-il ainsi l'apparence d'impartialité, si nécessaire à une bonne justice !

.. La lecture des « journaux les mieux informés du monde », si divertissante qu'elle soit, ne manque pas de présenter quelques difficultés. Le journal a la prétention d'être un miroir où se reflète l'image de l'univers, mais, cette image, avant qu'elle parvienne au miroir, à travers combien de verres grossissants ou déformants, déformants surtout, il lui faut passer ! Il y a tant de personnages influents à satisfaire, et tant de principes à défendre ! N'oublions pas que « toute vérité n'est pas bonne à dire » et que le peuple n'a nul besoin de connaître les agissements de tel prévaricateur, ou les intrigues de tel espion international, ami des ministres (la raison d'Etat gardant toujours son ancien prestige). La lecture d'un journal français, en 1927, risque d'être bien décevante pour un homme incapable d'interpréter le texte qu'on lui propose : vérité sans doute un peu vieille, mais qu'il n'est pas vain de répéter dans un temps où des millions d'individus acceptent, comme parole d'Évangile, le mensonge d'un journaliste. Éternelle superstition de la « chose écrite » ! — Assistez à une manifestation de rue ou à un procès, et lisez, le lendemain, dans une feuille indépendante, le récit de ces faits ; vous croirez avoir été victime d'une hallucination : le compte rendu en est aussi truqué que celui d'une séance de la Chambre. Et quelle invraisemblable falsification de la vérité, lorsqu'il faut retracer un drame qui entache ou qui compromet une famille puissante ! Souvenez-vous de l'affaire Seux et de l'obscurité prodiguée à dessein par la presse sur ce crime sanglant. — Rétablir les faits dans leur intégralité et surtout discerner les mobiles moraux qui sont à leur origine, n'est-ce pas la première mission d'un « chroniqueur de la vie bourgeoise » ?

Mais ce n'est pas seulement dans la prose des journaux que se révèle l'esprit de classe. La vie bourgeoise, la morale bourgeoise, elle nous pénètre sans cesse, et il est impossible de flâner dans une rue, de s'asseoir dans un café ou dans une salle de spectacle (combien édifiantes les réactions d'un public devant la lumière animée de l'écran !), sans être pénétré, troublé, révolté par les mille manifestations de cette morale. Que de révélations s'opèrent et dans ces cafés, où « la plus grande politesse étant recommandée au personnel, etc. » et dans ces ciné-